

# Rapport article 29 de la loi énergie climat

Exercice 2024

## Contexte réglementaire

En tant que société de gestion, Varsity Capital doit satisfaire aux exigences des réglementations applicables en termes de respect des critères environnementaux, sociaux et de qualité de la gouvernance (ESG).

Le présent rapport est établi en application des dispositions prévues par la loi du 8 novembre 2019 relative à l'énergie et au climat (LEC) et de son décret d'application n°2021-663 du 27 mai 2021, dont l'objectif est de coordonner la réglementation française avec les règlements européens (UE) 2016/2341 (dit « SFDR ») et (UE) 2020-852, dit « Taxonomie ». Elle modifie les articles L. 533-22-1 et D. 533-16-1 du Code monétaire et financier.

Ce rapport est transmis à l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) ainsi qu'à l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

## Démarche générale de l'entité sur la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance

### 1. Résumé de la démarche

#### Le développement durable au cours du cycle d'investissement

Varsity Capital s'engage à intégrer de manière progressive et pragmatique les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans l'ensemble de son processus d'investissement. Consciente des spécificités propres aux entreprises technologiques en phase d'amorçage, la société adopte une approche axée en priorité sur la responsabilité des pratiques ESG mises en œuvre par ses participations. Dans un second temps, elle complète cette démarche par une analyse qualitative de leur impact potentiel sur les enjeux environnementaux et sociaux (E&S), en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations Unies.

Nous reconnaissons que les entreprises technologiques peuvent générer à la fois des externalités positives et négatives. En tant que société de gestion, nous assumons la responsabilité de ces impacts. C'est pourquoi nous tenons à jour une matrice interne évolutive, dans laquelle nous documentons systématiquement chacun des investissements de Varsity Capital. Cette matrice nous sert d'outil d'évaluation et d'atténuation de l'impact potentiel de notre portefeuille sur une sélection ciblée d'Objectifs de Développement Durable (ODD).

## Screening

Dans le cadre de sa politique d'investissement responsable, Varsity Capital applique un dispositif d'exclusions visant à écarter toute opportunité en contradiction avec ses principes éthiques fondamentaux.

Trois types d'exclusions sont systématiquement appliqués :

- **Exclusions sectorielles :**

Sont exclues les entreprises impliquées dans :

- La production et/ou le commerce du tabac, des boissons alcoolisées distillées ou de produits similaires ;
- Le financement, la production ou le commerce d'armes ou de munitions ;
- Les casinos et jeux d'argent assimilés ;
- Les plateformes de paris en ligne, les services de voyage ou de rencontres ;
- La pornographie ;
- Les applications médicales liées à des enjeux bioéthiques controversés (clonage, manipulation embryonnaire, brevetage du vivant, thérapies géniques) ;
- La recherche, l'exploration ou l'exploitation de ressources non renouvelables (mines, pétrole, gaz).

- **Exclusions géographiques :**

Les entreprises domiciliées dans des juridictions à fiscalité avantageuse (Andorre, Îles Vierges Britanniques, Jersey, Liechtenstein, Monaco, Saint-Marin) ou qui y proposent leurs services sont exclues du champ d'investissement.

- **Exclusions éthiques :**

Varsity n'investit pas dans des entreprises :

- Violation des droits humains fondamentaux ou des droits des enfants ;
- Spécialisées dans la revente de données personnelles ;
- Présentant un risque élevé en matière de cybersécurité.

## Étude

La phase de due diligence est l'occasion d'établir un premier diagnostic ESG sur la base d'échanges approfondis avec l'équipe fondatrice. L'objectif est de :

- Comprendre la mission et la vision de l'entreprise au regard des enjeux de durabilité ;
- Identifier les pratiques existantes en matière de RSE/ESG ;
- Amorcer un dialogue structurant sur les responsabilités de l'entreprise en matière d'impact.

À ce stade, aucune grille ESG formelle n'est encore mobilisée. Cependant, cette phase préparatoire est essentielle pour construire un socle de compréhension commun et préparer la définition d'engagements RSE postérieurs.

### Term sheet

À ce stade du processus, Varsity Capital précise les engagements ESG attendus des entreprises dans le cadre de la lettre d'intention. Ces engagements constituent les fondations d'une collaboration structurée et progressive sur les enjeux de durabilité.

Des clauses types peuvent ainsi être incluses, telles que :

- La réalisation annuelle d'un bilan carbone ;
- La production d'un reporting ESG partagé avec Varsity ;
- L'engagement à désigner un administrateur indépendant, lorsqu'approprié au stade de maturité de l'entreprise.

En complément, Varsity encourage l'initiation de démarches telles qu'un audit de cybersécurité ou une évaluation de l'empreinte environnementale, lorsque ces actions sont pertinentes et réalistes compte tenu des ressources et du niveau de structuration de la société.

À ce stade, les indicateurs ESG évoqués restent principalement discutés de manière informelle. Leur formalisation intervient post-term sheet, dans le cadre de l'activation de l'outil interne de notation ESG, qui permet d'objectiver les sujets prioritaires et de structurer le suivi dans le temps.

Enfin, lors de la rédaction du pacte d'actionnaires, Varsity veille à l'alignement d'intérêts entre actionnaires, et à la mise en place de mécanismes favorisant une gouvernance saine.

### Immersion

Immédiatement après un investissement, Varsity Capital procède à une évaluation complète des pratiques et des opérations de l'entreprise afin d'identifier ses principales forces et faiblesses en matière de développement durable et rend :

- Une évaluation des pratiques environnementales, sociales et de gouvernance existantes ;
- La collecte structurée de données via l'outil de notation ESG de Varsity.

L'outil de notation ESG propriétaire permet d'objectiver l'évaluation des entreprises sur un ensemble de critères structurés, couvrant les dimensions environnementales, sociales et de gouvernance. Chaque entreprise est ainsi notée selon une double approche :

- d'une part, sur la responsabilité ESG de ses pratiques (stratégie environnementale, conditions de travail, gouvernance, cybersécurité...);
- d'autre part, sur l'impact de son activité au regard de thématiques ESG clés (économie, écologie, santé, inclusion...).

Des scores agrégés – dits *Responsibility Score* et *Impact Score* – sont attribués, accompagnés d'indicateurs qualitatifs ou quantitatifs (ex. : stratégie climat, politique de formation, qualité de la chaîne d'approvisionnement).

Sur la base des résultats de cette évaluation, Varsity Capital définit des indicateurs spécifiques qui doivent être contrôlés et examinés lors de chaque réunion du conseil d'administration afin de suivre les progrès réalisés par l'entreprise pour remédier aux faiblesses identifiées et continuer à améliorer ses efforts en matière de développement durable. Cela permet à Varsity Capital de s'assurer que les entreprises de son portefeuille adoptent une approche proactive de développement durable et s'alignent sur les valeurs et les objectifs de la société de gestion dans ce domaine.

## Suivi

Varsity considère les **six premiers mois** suivant l'investissement comme une période clé. Durant cette phase, une **feuille de route ESG** est co-construite avec l'équipe dirigeante pour :

- Prioriser un petit nombre d'indicateurs à améliorer (environnement, inclusion, gouvernance...);
- Identifier un **référent ESG** dans l'entreprise (fondateur ou manager selon la taille) ;
- Mettre en place les premiers jalons d'un pilotage ESG autonome.

Une **évaluation annuelle** des progrès réalisés est conduite avec l'équipe. Un responsable de ce sujet est désigné au sein de l'entreprise. Il peut s'agir d'un membre de l'équipe de direction ou d'un fondateur dans le cas des plus petites entreprises.

## Reporting

Varsity Capital suit et analyse les indicateurs clés de performance des entreprises de son portefeuille en matière de développement durable à l'aide d'un outil spécifique. Nous utilisons aussi cet outil pour comparer les performances ESG des entreprises de notre portefeuille à leurs comparables sectoriels.

Les résultats sont communiqués aux investisseurs chaque année par le biais d'un reporting ESG spécifique. Ce rapport permet aux investisseurs de comprendre les progrès réalisés en matière d'objectifs ESG, et contribue à accroître la transparence et la responsabilité de notre processus d'investissement.

## Ressources humaines dédiées

La stratégie ESG de Varsity Capital est pilotée en interne par une équipe resserrée, avec un engagement opérationnel progressif. À ce titre, **Florent Thomas, COO**, consacre environ **20 % de son temps** (soit une journée par semaine) au suivi, à l'animation et à l'évolution de la démarche ESG. Ce pilotage inclut notamment la mise à jour de l'outil de notation interne, la coordination avec les participations, et la production du reporting annuel à destination des investisseurs.

## 2. Contenu, fréquence et moyens utilisés pour informer les souscripteurs sur les critères relatifs aux objectifs ESG pris en compte dans la politique et la stratégie d'investissement

Les politiques liées à l'intégration des risques de durabilité dans le processus d'investissement de Varsity Capital ainsi que sa politique ESG sont disponibles sur demande. Ces éléments sont révisés et, si nécessaire, mis à jour au moins une fois par an. De plus, l'information des souscripteurs sur les démarches ESG significatives au sein des participations est également assurée via un rapport annuel dédié disponible sur demande.

## 3. Adhésion à des chartes, initiatives, codes prenant en compte des critères ESG

En 2024 Varsity Capital a collaboré avec plusieurs initiatives et fédérations :

**France Invest** – Varsity Capital est signataire de la Charte de France Invest pour favoriser la parité chez les acteurs du capital-investissement français et dans les entreprises qu'ils accompagnent.

**UN PRI** - Varsity Capital est signataire des PRI, ces principes érigés par les Nations Unies qui définissent l'investissement responsable comme une stratégie et une pratique visant à prendre en compte les questions environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) dans les décisions d'investissement et dans l'engagement.

**Initiative Climat International (ICI)** - Varsity Capital a rejoint l'Initiative Climat International (ICI) qui est la première initiative internationale du secteur du capital investissement visant à mieux appréhender et lutter contre le changement climatique.

## 4. Liste des produits financiers mentionnés en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement SFDR

Le tableau ci-dessous liste les fonds gérés par société de gestion qui, au 31 décembre 2023, se conforment à l'article 8 ou 9 du Règlement (UE) 2019/2088 :

Fonds	Article 8	Article 9	Encours au 31/12	Part globale
Varsity I	Oui	Non	25,817,953 €	100%

## 5. Plan d'actions 2025

En 2025, Varsity entend faire de l'ESG un levier stratégique au cœur de sa mission d'investisseur early-stage. Consciente des enjeux à la fois réglementaires et sociétaux, la firme s'engage à renforcer la rigueur de son analyse ESG et à structurer l'accompagnement de ses participations. Ce plan d'action repose sur trois piliers complémentaires :

- Renforcer la conformité réglementaire en intégrant pleinement les exigences du SFDR (notamment les critères Article 8) et les principes des PRI, grâce à la mise en place d'outils de reporting robustes, évolutifs et adaptés à l'univers early-stage
- Faire monter en expertise l'équipe d'investissement, en déployant un programme de formation continue pour construire une grille de lecture ESG pragmatique, partagée et directement mobilisable dans l'analyse et le suivi des startups.
- Créer une dynamique d'impact chez les participations, en initiant un diagnostic ESG rapide (« flash ») dès l'entrée au capital, suivi de feuilles de route concrètes et actionnables pour accompagner les équipes fondatrices dans la création de valeur durable.